

## CHARTRE d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services

### Multimédias dans le Lycée Hélène BOUCHER

**La présente Charte définit les conditions générales d'utilisation des services informatiques proposés par établissement. Elle précise les droits et obligations que l'utilisateur s'engage à respecter.**

Elle s'applique à toute personne, élève, enseignant, personnel administratif ou technique, autorisée à utiliser les moyens et systèmes informatiques à usage pédagogique.

Elle s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur notamment :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique, fichiers et libertés »
- Loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 sur la protection des logiciels,
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique,
- Loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989,
- Loi n° 95-597 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 « code de la propriété intellectuelle »

La présente chartre est remise en début d'année aux élèves. Elle doit être approuvée par l'élève et son représentant légal. Aucun accès ne sera autorisé avant cette acceptation, matérialisée par le retour de l'accusé de réception signé en fin de document. La chartre est d'autre part affichée dans les salles informatiques concernées.

#### **1/ CONDITIONS D'ACCÈS**

**L'utilisation des moyens informatiques au Lycée a pour objet exclusif de mener des activités d'enseignement et de documentation.**

A la fin de l'activité du service, l'utilisateur devra fermer sa session de travail.

**Les noms d'utilisateurs et le compte informatique associé sont strictement personnels et confidentiels.** Leur usage ne peut être en aucun cas cédé à un tiers à quelque titre que ce soit.

L'utilisateur est responsable de leur conservation et s'engage à ne pas les divulguer et à ne pas s'approprier ceux d'un autre utilisateur.

**L'accès au service se fait en présence et sous la responsabilité d'un membre du personnel éducatif,** en priorité dans le cadre d'activités pédagogiques et ensuite, sous réserve de la présentation par l'élève d'un projet de recherche approuvé par son professeur, dans le cadre d'une documentation personnelle.

#### **2/ RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR**

##### **2.1. Respect des autres**

**L'utilisateur s'engage à ne jamais ouvrir, modifier ou effacer les fichiers d'autrui**

Il est préconisé d'utiliser **un langage correct dans ses messages**, de les signer de son prénom et de l'initiale de son nom.

**Il est interdit de masquer sa propre identité, par l'utilisation de pseudos ou de s'approprier celle d'autrui. L'utilisateur s'engage à informer l'établissement de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels.**

##### **2.2 Respect du matériel**

L'utilisateur s'engage à ne pas perturber volontairement le fonctionnement du service et notamment à :

- ✓ Prendre soin du matériel informatique qu'il utilise, ne pas en démonter ou en intervertir les composants, ne pas manipuler les câbles d'alimentation et de connexion des périphériques à l'unité centrale et du poste au réseau
- ✓ **Respecter les procédures de mise en route et d'arrêt indiquées par son professeur**
- ✓ **Ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources**
- ✓ **Ne pas installer des programmes** virus ou générateur de virus ou des programmes contournant la protection des logiciels
- ✓ **Ne pas enregistrer de fichiers en dehors de son répertoire personnel** sans l'accord du responsable de documentation, enseignant ou administrateur réseau
- ✓ **Ne pas modifier la configuration du poste de travail** et personnalisation des signets et raccourcis bureau
- ✓ Ne pas essayer de contourner la sécurité
- ✓ Ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ou de saturer les ressources

#### **2.3 Respect de la législation**

✓ **Dans le cadre de la protection des mineurs**, les travaux des élèves ne feront apparaître que leur prénom et l'initiale de leur nom et ne pourront être diffusés à l'extérieur de l'établissement **qu'avec l'autorisation du responsable légal**

✓ Toute diffusion de photographies suppose l'autorisation des personnes concernées. Aucune photographie de mineur ne peut être diffusée sur le réseau sans l'autorisation du responsable légal

✓ L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique)

✓ Il s'interdit à l'occasion du service proposé par l'établissement de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce

✓ Ne pas se connecter volontairement sur un site sans y être autorisé. **Il est notamment précisé que l'utilisateur ne doit** en aucun cas tenter d'accéder à des sites au contenu raciste, pornographique ou incitant à la violence

✓ Ne pas se connecter volontairement à un site proposant des achats de bien et/ou de services en ligne, sauf dans le cadre d'une activité pédagogique et dans ce cas, ne pas procéder à un quelconque achat par ce moyen

#### **3/ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

L'utilisateur s'engage à n'utiliser le Service et notamment les listes d'adresses que pour un objectif pédagogique et éducatif.

Le téléchargement de fichiers (sons, vidéo, programmes ...), l'accès à des forums de discussion, messagerie instantanée, blogs est interdit **sauf approbation du professeur et uniquement dans le cadre d'activités d'enseignement.**

L'établissement s'accorde le droit de vérifier le contenu des répertoires personnels en vue de s'assurer du respect des conditions d'utilisation des services énoncés par la présente Charte.

**L'utilisateur d'Internet est expressément informé que** le Chef d'établissement se réserve le droit de surveiller à tout moment et par tout moyen l'utilisation faite du réseau et d'opérer une trace de ces utilisations.

#### **LE NON-RESPECT DU CONTENU DE CETTE CHARTRE ENTRAÎNERA DES SANCTIONS**

La chartre ne substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la Charte pourra donner lieu à une limitation **ou à une suppression de l'accès aux services et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement**

#### **ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Je soussigné(e) Nom ..... Prénom .....

Classe ..... reconnais avoir pris connaissance de la chartre d'utilisation des postes de travail et des réseaux pédagogiques informatiques du Lycée Hélène Boucher et m'engage à la respecter. Je reconnais également avoir été informé que des dispositions techniques ont été prises (contrôle effectué lors des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes et journal des adresses des pages Internet visitées) afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente chartre. Le nom d'utilisateur qui m'a été communiqué est :

Date .....

Signature du responsable légal

Signature de l'élève